

COMPTE RENDU
Séance du 8 Janvier 2021.

L'an deux mil vingt et un le 8 janvier à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Catherine BLERIOT, Thomas GUYOMARC'H, Arnaud DUFOSSE, Laurent GARDIN et Pierre BIEUVILLE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 11

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 05/01/2021

Objet : don extension électrique.

Madame Vautrin a déposé une demande préalable référencée DP02707620F0017 concernant la division de son terrain AB 229 situé 10 rue Sainte Geneviève à Boisset les Prévanches.

Après consultation des différents services, une extension de 42 mètres est préconisée par le SIEGE ; ces travaux ont été évalués à la somme de 849 euros.

Madame Vautrin s'est proposée de faire un don à la commune en dédommagement des frais occasionnés qui sont à la charge de la commune.

La question a été posée à la trésorerie afin de connaître la procédure à suivre.

Objet : travaux SIEGE 2021.

Dans sa réunion de bureau du 11 décembre 2020, le SIEGE a transmis à la commune la programmation des travaux 2021.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder aux opérations suivantes :

En investissement :

Rue de Pacy : RRP montant estimé à 62 000 euros TTC dont 3 616.67 euros TTC à la charge de la commune

ERP montant estimé à 15 000 euros TTC dont 2 500 euros à la charge de la commune

En fonctionnement :

Rue de Pacy : TRP montant estimé à 13 000 euros TTC dont 5 416.67 TTC à la charge de la commune.

Objet : assurance statutaire.

Le centre de gestion a fait part au Maire du renouvellement du contrat d'assurance statutaire.
Le contrat actuel prend fin le 31/12/2021 et pour organiser au mieux les démarches administratives, le centre de gestion a demandé aux collectivités adhérentes de se prononcer.
Le conseil municipal décide l'unanimité le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire avec le centre de gestion.

Urbanisme maison DAUX.

Un notaire a rendu destinataire la commune de Boisset d'une demande de certificat d'urbanisme informatif ainsi qu'un droit de préemption urbain pour la vente d'un terrain et d'un hangar à Monsieur et Madame DAUX.

Madame le Maire fait part au conseil municipal que ce terrain se trouve en zone N, qu'aucune construction n'y est autorisée.

L'eau est existante mais pas l'électricité ; après renseignements pris auprès de SNA urbanisme, l'électricité peut y être installée à la charge exclusive des acheteurs.

Certains conseillers ont contesté cette éventuelle vente en faisant remarquer que ce hangar avait été construit de façon illégale.

Ce dossier va être étudié et revu lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Exposition SCOT en mairie de Pacy Sur Eure.

Une exposition SCOT est faite en mairie de Pacy Sur Eure jusqu'au 16 janvier 2021.
Cette information va être diffusée sur le site.

SNA : compte-rendu du conseil communautaire.

Madame le Maire fait part au conseil municipal du compte-rendu du conseil communautaire et demande de mettre sur le site l'adresse de SNA pour informer les habitants du PCAET (développement durable).

SDIS.

Une question est soulevée : faut-il rajouter une borne incendie rue du Moulin et comment faire pour remplir une poche d'eau destinée à la défense incendie.

Procès-verbal du SIEGE.

Madame le Maire informe le conseil municipal du procès-verbal de la réunion du comité syndical du SIEGE du 11/12/2020.

Problématique d'assainissement des eaux pluviales rue de Pacy.

Le fossé est à nettoyer à côté de chez Mme Bellicaud car sa cave a été inondée après des travaux dans la rue de Garennes.

Un rendez-vous va être organisé avec cette habitante, Mme Le Maire et M Lehongre.

Routes départementales en agglomération : compte-rendu du conseil général : RD 67.

La commune a fait part au conseil départemental d'un problème de vitesse sur la RD 67 en entrant côté Breagnolles.

Il a été rappelé que ce sujet avait déjà été traité en 2016.

Il s'avère que c'est plus le manque de visibilité que la vitesse qui pose problème.

Monsieur Laurent Gardin se propose d'étudier le problème.

Questions diverses.

- La famille Bonduelle a rendu la mairie destinataire d'un courrier concernant l'antenne Orange
- Il est demandé d'étudier le dossier des algécos rue de Garennes
- Il est demandé d'étudier le problème du chien rue de Rosney

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

